

# BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

## CARRELAGE

---

*GUIDE D'ÉVALUATION*  
5112

*la*  
**F**ORMATION  
PROFESSIONNELLE *et*  
**T**ECHNIQUE

Québec 

# **BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

## **CARRELAGE**

---

***GUIDE D'ÉVALUATION***  
***5112***

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, 1996 – 95-1383

ISBN 2-550-25736-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1996

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>PRÉSENTATION</b> .....	<b>1</b>
<b>1 TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES</b> .....	<b>2</b>
1.1 Cours transférable .....	3
1.2 Numéro de module .....	3
1.3 Responsabilité de l'épreuve .....	3
1.4 Type d'évaluation .....	4
1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve .....	4
1.6 Nombre de questions .....	5
1.7 Seuil de réussite .....	5
1.8 Nombre de versions .....	5
1.9 Matériel complémentaire .....	5
1.10 Disponibilité des épreuves .....	6
<b>2 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX ÉPREUVES</b> .....	<b>7</b>
2.1 Durée des épreuves pratiques .....	7
2.2 Préparation des séances pour les épreuves pratiques .....	7
2.3 Particularités des reprises .....	7
<b>3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION</b> .....	<b>8</b>

ANNEXE : TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

## PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Carrelage» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents nécessaires pour se conformer à l'approche curriculaire. Il vient donc compléter le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation dans le domaine de la formation professionnelle dans les établissements d'enseignement, aux personnes responsables désignées parmi le personnel des écoles, aux coordonnatrices, coordonnateurs, conseillères et conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux enseignantes et enseignants chargés du programme «Carrelage».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la personne responsable des épreuves du programme «Carrelage» à la Direction des programmes de formation professionnelle et technique au numéro de téléphone suivant : (514) 873-6162.

Nous souhaitons que le présent guide aide les établissements d'enseignement à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue pour la formation professionnelle et appliquée au programme «Carrelage».

**TABLEAU-SYNTHESE DES ÉPREUVES PRÉPARÉES PAR LE MINISTÈRE POUR  
LE PROGRAMME D'ÉTUDES «CARRELAGE»  
(DEP)**

Nombre de cours : 12  
Durée en heures : 690

Code : 5112  
Nombre d'unités : 46

CODE COURS	COURS TRANS-FÉRABLE AU DO PROGR. <sup>1</sup>	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPR. <sup>2</sup>	TYPE D'ÉVAL. <sup>3</sup>	DURÉE ÉPR. <sup>4</sup>	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
278-312		1	Situation au regard du métier et de la démarche de formation	2	30	Établ.	EEP							
278-343		2	Résolution de problèmes de mathématiques et de prise de mesure	3	45	Établ.	ET							
278-353		3	Caractérisation des matériaux et des produits courants	3	45	Établ.	ET EP							
278-327		4	Réalisation de surfaces de base	7	105	Établ.	EP							
278-337		5	Pose et réparation de revêtements de carreaux	7	105	MEQ	EP	6 h	10		80	1 4 projets		X
255-002	x	6	Santé et sécurité sur les chantiers de construction	2	30	Établ.	EEP							
278-363		7	Lecture de plans et devis	3	45	Établ.	ET							
255-001	x	8	Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction	1	15	Établ.	EEP							
278-392		9	Communication au travail	2	30	Établ.	EEP							
278-376		10	Pose et réparation de revêtements de dalles	6	90	MEQ	EP	6 h	10		80	1 3 projets		X
278-388		11	Réalisation et réparation de revêtements de granito	8	120	Établ.	EP							
278-402		12	Utilisation de moyens de recherche d'emploi	2	30	Établ.	EP							

- 1 Cours trans. : Voir le point 1.1  
 2 Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement d'enseignement  
 MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère  
 3 ET : Épreuve théorique  
 EP : Épreuve pratique  
 EEP : Épreuve d'évaluation de la participation  
 4 Durée épreuve : Durée de l'épreuve pour une candidate ou un candidat ou un groupe de candidates ou de candidats

## EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

### 1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est indiquée par un x dans la colonne «COURS TRANSFÉRABLE AU (X) PROGR».

Pour le programme «Carrelage», les cours «Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction» et «Santé et sécurité sur les chantiers de construction» sont communs aux programmes relatifs à des métiers régis par l'industrie de la construction.

### 1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «NUMÉRO MODULE» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

### 1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «RESP. ÉPR.» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de la responsabilité du Ministère (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement d'enseignement (Établ.).

Pour le programme «Carrelage», les épreuves de deux modules sont de la responsabilité du Ministère et les épreuves de dix modules relèvent de l'établissement.

#### 1.4 Type d'évaluation

La colonne «TYPE D'ÉVAL.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou en vue de l'évaluation de la participation) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Carrelage» comporte :

- 5 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve pratique (EP);
- 1 module pour lequel l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve pratique (EP) et d'une épreuve théorique (ET);
- 2 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve théorique (ET);
- 4 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve en vue de l'évaluation de la participation (EEP).

#### 1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve

On indique dans le tableau-synthèse, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement d'enseignement, compte tenu de ce nombre maximal, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «DURÉE ÉPR.» par le nombre de séances nécessaire.

S'il n'y a pas de contraintes quant à un maximum de candidates et de candidats (pour les épreuves théoriques, par exemple), la mention TOUS est inscrite dans la colonne «NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS».

#### 1.6 Nombre de questions

L'information présentée sous cette rubrique dans le tableau-synthèse ne s'applique qu'aux épreuves théoriques.

#### 1.7 Seuil de réussite

Pour les épreuves théoriques, on indique dans la colonne «SEUIL DE RÉUSSITE» le nombre de bonnes réponses exigées par rapport au nombre total de questions que l'on trouve dans l'épreuve.

Pour les épreuves pratiques, on indique le seuil de réussite tel qu'il est inscrit sur la fiche d'évaluation.

#### 1.8 Nombre de versions

La colonne «NOMBRE DE VERSIONS» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

#### 1.9 Matériel complémentaire

Un X dans la colonne «MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE» indique que l'épreuve comporte du matériel complémentaire (cassette, disquette, plan, etc.).

### 1.10 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise aux établissements d'enseignement désignés à la carte des enseignements par la Direction de la sanction des études.

## 2 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE AUX ÉPREUVES

### 2.1 Durée des épreuves pratiques

La durée indiquée pour une épreuve pratique n'inclut pas le temps pour présenter les documents; par contre, elle inclut le temps nécessaire pour la planification du travail, le nettoyage, de même qu'elle prend en considération les temps d'arrêt nécessaires pour l'évaluation. Lorsque la durée prévue est écoulée, la candidate ou le candidat ne peut plus poursuivre l'épreuve.

### 2.2 Préparation des séances pour les épreuves pratiques

Les épreuves pratiques sont présentées en une seule version mais offrent un choix entre divers projets. On prendra connaissance des procédures relatives aux choix du projet en consultant le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

Les examinatrices et les examinateurs devront prendre connaissance des directives relatives à la préparation des postes de travail au moins deux semaines avant la passation d'une épreuve, afin de commander les matériaux nécessaires et de préparer les aires de travail.

### 2.3 Particularités des reprises

En cas d'échec, certaines épreuves pratiques doivent être reprises au complet tandis que d'autres peuvent ne l'être qu'en partie. On consultera le point relatif à ce sujet dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

### 3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Carrelage», le Ministère demande aux établissements d'enseignement de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

À cette fin, le Ministère a préparé une grille de rétroaction pour les épreuves pratiques (voir les pages suivantes).

Après une première utilisation des épreuves en «Carrelage», l'établissement d'enseignement fait remplir, par l'enseignante ou l'enseignant, la grille de rétroaction pour les épreuves pratiques. Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant retourne la grille de rétroaction remplie à la personne responsable désignée parmi le personnel de l'établissement d'enseignement, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation  
Direction générale de la formation  
professionnelle et technique  
600, rue Fullum, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2K 4L1

À l'attention de la personne  
responsable de la rétroaction

# GRILLE DE RÉTROACTION

## ÉPREUVE PRATIQUE

Programme : _____
Code du cours : _____
Version de l'épreuve : _____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____
École : _____
Commission scolaire : _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence visée dans l'objectif.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. Le seuil de réussite permet d'attester l'acquisition de la compétence visée.

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. La durée prévue est suffisante en fonction de la tâche à exécuter.

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. La durée de l'épreuve pour l'ensemble des candidates ou des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

6. Le nombre maximal de personnes à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable. 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. La liste du matériel requis pour faire passer l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est appropriée. 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

8. La tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité). 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

9. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long des étapes de travail est réalisable (faisabilité). 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

10. Les informations contenues dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur sont :

	1	2	3	4
- claires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- complètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

11. Les informations contenues dans le cahier de la candidate ou du candidat sont :

	1	2	3	4
- claires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	1	2	3	4
- complètes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

12. La fiche d'évaluation est :

- claire

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- complète

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- facile à utiliser

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\*13. Les documents d'accompagnement (fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont :

- clairs

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- complets

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- faciles à utiliser

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\* Répondre s'il y a lieu

14. Il y a concordance entre les informations présentées sur la fiche d'évaluation, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur et dans le cahier de la candidate ou du candidat.

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## GRILLE DE RÉTROACTION

### ÉPREUVE THÉORIQUE

Programme : \_\_\_\_\_

Code du cours : \_\_\_\_\_

Version de l'épreuve : \_\_\_\_\_

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Commission scolaire : \_\_\_\_\_

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le nombre total de questions de l'épreuve est suffisant pour vérifier adéquatement l'acquisition de la compétence visée.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. Le seuil de réussite retenu permet d'attester le développement de la compétence visée. 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

3. La durée suggérée permet à la majorité des personnes de répondre à toutes les questions de l'épreuve. 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4. Le temps pour faire passer l'épreuve est raisonnable par rapport à la durée du cours. 

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

5. Les directives apparaissant dans le cahier de la candidate ou du candidat sont :

- claires

1	2	3	4

- complètes

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

6. Les directives et renseignements apparaissant sur la feuille de la surveillante ou du surveillant sont :

- clairs

1	2	3	4

- complets

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

7. Les directives apparaissant dans le cahier de notation sont :

- claires

1	2	3	4

- complètes

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\*8. Les documents d'accompagnement (feuilles-réponses, dessins, etc.) sont :

- clairs

1	2	3	4

- complets

1	2	3	4

- faciles à utiliser

1	2	3	4

Commentaire : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

\* Répondre s'il y a lieu

9. Chaque question de l'épreuve correspond à un élément de connaissances identifié dans le tableau de spécifications.

OUI NON

Si vous avez coché Non, inscrire le numéro de la question qui ne correspond pas au tableau de spécifications et expliquer, dans l'espace ci-dessous.

QUESTION	EXPLICATION
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>

10. Chaque question de l'épreuve est claire, complète et ne contient pas d'erreur (énoncé, formulation, données, illustrations, espace pour répondre, etc.).

OUI NON

Si la réponse est Non, inscrire le numéro de chacune des questions en cause et indiquer les modifications proposées, dans l'espace ci-dessous.

QUESTION	MODIFICATIONS PROPOSÉES
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>

11. Chaque réponse apparaissant dans le cahier de notation est claire, complète et ne contient pas d'erreur.

OUI NON

Si vous avez coché Non, inscrire le numéro de chacune des questions en cause et indiquer les modifications proposées, dans l'espace ci-dessous.

QUESTION	MODIFICATIONS PROPOSÉES
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>
	<hr/> <hr/> <hr/>



**ANNEXE**

## ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1/2

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-337N° ET TITRE DU MODULE : 05 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE CARREAUXCOMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de carreaux

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Vérifier la qualité de la surface à recouvrir	5	--	Vérification de la surface Respect des directives	
S'assurer que les conditions ambiantes répondent aux besoins	2	--	Vérification des conditions ambiantes Correctifs apportés	
Protéger l'environnement	2	--	Pose du matériel de protection	
Poser des carreaux sur un plancher, un mur, un plafond et un escalier selon la méthode de couche mince	50	55	Qualité de la mise en place Méthode et technique de travail Qualité du revêtement	P
Poser des carreaux sur un plancher, un mur et un escalier selon la méthode humide	20	40	Qualité de la mise en place du lit de ciment Installation des joints de contrôle Méthode et technique de travail Qualité du revêtement Économie des matériaux	P

## ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2/2

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-337N° ET TITRE DU MODULE : 05 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE CARREAUXCOMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de carreaux

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Réparer un revêtement de carreaux	10	--	Technique de travail Qualité du produit fini Utilisation de l'équipement de protection individuelle	P
S'assurer de la qualité des travaux	2	--	Évaluation du travail	
Nettoyer l'aire de travail	3	5	Propreté de l'aire de travail	
Utiliser les outils et l'équipement, et en assurer l'entretien	3	--	Utilisation des échafaudages Respect des règles de sécurité	
Être prudent tout le long de l'épreuve	3	--	Respect des règles de santé et de sécurité	

\*P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1/1

TITRE DU PROGRAMME : Carrelage

Code : 278-337

N° ET TITRE DU MODULE : 05 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS

Durée de l'épreuve : 6 heures

DE CARREAUX

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de carreaux

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Poser des carreaux sur un plancher, un mur, un plafond et un escalier selon la méthode à couche mince	PT	1. Qualité de la mise en place	20	1.1 Mise en place correcte des points de repère	10
				1.2 Emplacement correct du joint de contrôle	10
	2. Qualité du revêtement	35	2.1 Coupe correcte des carreaux	10	
			2.2 Revêtement conforme au plan	20	
			2.3 Utilisation économique des matériaux	5	
	PT	3. Qualité de la mise en place du lit de ciment	20	3.1 Traçage correct de la ligne de niveau	10
3.2 Ciment semi-sec correctement humidifié				10	
4. Qualité du revêtement	20	4.1 Revêtement conforme au plan	20		
Nettoyer l'aire de travail	PT	5. Propreté de l'aire de travail	5	5.1 Nettoyage correct de l'aire de travail	5

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

## ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1/2

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-376N° ET TITRE DU MODULE : 10 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE DALLESCOMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de dalles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Interpréter le plan et le devis	3	--	Interprétation du plan	
Interpréter le plan d'atelier (plan de pose)	5	--	Vérification des matériaux Détermination des points d'ancrage	
Disposer les matériaux et l'équipement	5	--	Respect des règles de levage et de manutention Prévision des aires de travail Entreposage des matériaux et des équipements	
Ériger et utiliser des échafaudages	15	--	Assemblage Sécurité Technique de déplacement	
Poser des dalles sur un plancher et un escalier selon les méthodes humide et à couche mince	25	--	Mise en place des points de repère Qualité du revêtement Économie de matériaux	

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 05

## ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2/2

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-376N° ET TITRE DU MODULE : 10 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE DALLESCOMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de dalles

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Poser des dalles sur un mur en utilisant des ancrages	25	85	Précision dans la mise en place des points repère Pose des ancrages Respect des méthodes et techniques de travail Qualité du revêtement Économie de matériaux	P
Réparer un revêtement de dalles	10	--	Technique de remplacement Qualité du produit fini	
S'assurer de la qualité des travaux	4	--	Évaluation de la qualité du produit fini Apport des correctifs nécessaires	
Utiliser des outils et de l'équipement, et en assurer l'entretien	4	--	Respect des normes d'utilisation Nettoyage des outils et de l'équipement	
Être prudent tout le long des travaux	4	10	Respect des règles de santé et de sécurité Ordre et propreté des lieux	P
Respecter le temps alloué	--	5	Respect de la durée d'exécution	P

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 05

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE**

1/2

TITRE DU PROGRAMME : Carrelage

Code : 278-376

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS

Durée de l'épreuve : 6 heures

DE DALLES

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser et réparer des revêtements de dalles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Poser des dalles sur le mur à l'aide d'ancrages	PT/PS	1. Précision dans la mise en place des points d'ancrage	15	1.1 Disposition des points d'ancrage aux bons endroits et en nombre suffisant	15
		2. Pose des ancrages	align="center">15	2.1 Ancrages du bas posés selon les points d'ancrage et le plan de pose	5
				2.2 Solidité des ancrages posés	10
		3. Respect des méthodes et des techniques de travail	20	3.1 A respecté les techniques de travail	20
		4. Qualité du revêtement	align="center">35	4.1 Planéité et uniformité de la surface	15
				4.2 Emplacement des dalles du bas vis-à-vis la ligne de départ	5
				4.3 Uniformité et conformité de la largeur des joints	15

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE**

TITRE DU PROGRAMME : Carrelage Code : 278-376

N° ET TITRE DU MODULE : 10 - POSE ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS Durée de l'épreuve : 6 heures

COMPORTEMENT ATTENDU : DE DALLES  
Poser et réparer des revêtements de dalles

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Être prudent tout le long des travaux	PS	5. Respect des règles de santé et de sécurité	5	5.1 A vérifié la solidité et la stabilité des échafaudages	5
			5	5.2 A porté les vêtements et les accessoires de protection	5
Respecter le temps alloué	PS	6. Respect de la durée d'exécution	5	6.1 A exécuté les opérations dans les délais prévus	5

**ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)**

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-388N° ET TITRE DU MODULE : 11 - RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE GRANITOCOMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer et réparer des revêtements de granito

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Lire et interpréter le plan et le devis	2	--	Interprétation des informations Interprétation des codes et des symboles Localisation des éléments	
Préparer l'exécution des travaux	5	--	Vérification de la surface Vérification des conditions ambiantes Vérification de la conformité des matériaux Mise en place des points de repère Disposition des matériaux et de l'équipement	
Mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe et un escalier selon la méthode conventionnelle	30	--	Respect des méthodes et des techniques de travail Qualité de la mise en place du revêtement Pose des bandes antidérapantes	
Mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe et un escalier selon la méthode à couche mince	10	50	Respect des méthodes et des techniques de travail Qualité de la mise en place du revêtement Pose des bandes antidérapantes	P
Polir une surface de granito	30	40	Respect des méthodes et des techniques de travail Qualité du produit fini	P

## ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2/2

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-388N° ET TITRE DU MODULE : 11 - RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTEMENTS DE GRANITOCOMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer et réparer des revêtements de granito

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Réparer un revêtement de granito	10	--	Respect des techniques de travail Esthétique du produit fini	
S'assurer de la qualité des travaux	5	--	Vérification à différentes étapes Évaluation de la qualité du produit fini	
Utiliser les outils et l'équipement, et en assurer l'entretien	5	--	Respect des normes d'entretien préventif Nettoyage des outils et de l'équipement	
Être prudent tout le long des travaux	2	10	Utilisation des échafaudages ainsi que des appareils de levage et de manutention Respect des règles de santé et de sécurité Position de travail Ordre et propreté	P
Manifester un esprit d'équipe	1	--	Respect des autres Entraide	

\*P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 11

**TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE**

1/2

**TITRE DU PROGRAMME :** Carrelage

**Code :** 278-388

**N° ET TITRE DU MODULE :** 11 - RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTE-

**Durée de l'épreuve :** 7 h 30 min

MENTS DE GRANITO

**COMPORTEMENT ATTENDU :** Effectuer et réparer des revêtements de granito

<b>Objets d'évaluation</b>	<b>Str.*</b>	<b>Aspects observables</b>	<b>Pond. %</b>	<b>Éléments-critères</b>	<b>Pond. %</b>
Mettre en place un revêtement de granito sur un plancher, une plinthe et un escalier selon la méthode à couche mince	PS/PT	1. Respect des méthodes et des techniques de travail	30	1.1 A appliqué correctement le mélange granitique	15
				1.2 Semence bien noyée dans le mélange granitique	10
				1.3 A contrôlé adéquatement l'humidité	5
		2. Qualité de la mise en place du revêtement	20	2.1 Uniformité et planéité de la surface	15
				2.2 Homogénéité de la couleur	5
Polir une surface de granito	PS/PT	3. Respect des méthodes et des techniques de travail	20	3.1 A respecté la technique de polissage	10
				3.2 Application correcte du scellant	10
		4. Qualité du produit fini	20	4.1 Planéité et uniformité de la surface	10

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

TITRE DU PROGRAMME : CarrelageCode : 278-388N° ET TITRE DU MODULE : 11 - RÉALISATION ET RÉPARATION DE REVÊTE-Durée de l'épreuve : 7 h 30 minMENTS DE GRANITOCOMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer et réparer des revêtements de granito

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Être prudent tout le long des travaux	PS	5. Respect des règles de santé et de sécurité	10	5.1 A utilisé de façon sécuritaire l'équipement et l'outillage  5.2 A porté les vêtements et les accessoires de protection	

\* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 11

